

Un budget fédéral pour un avenir meilleur

Chaque été, le gouvernement fédéral demande au public de proposer des idées pour le prochain budget. Cette année, le gouvernement était à la recherche de suggestions pour relancer l'économie alors que nous faisons face à la pandémie de COVID-19. Dans son mémoire, le SCFP a suggéré aux parlementaires de profiter de l'occasion pour repenser notre économie.

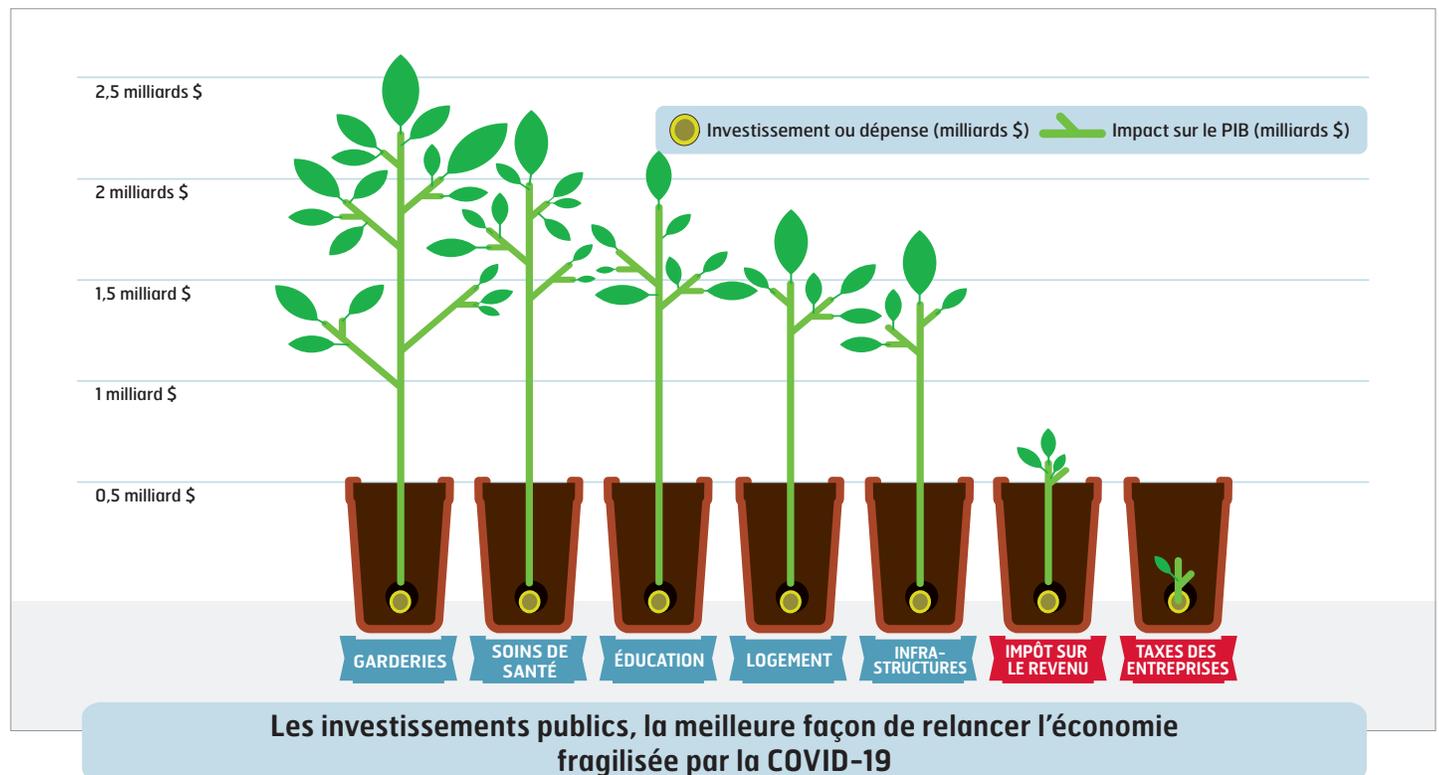
Bien que le déficit fédéral sera considérable pour l'exercice financier en cours, cela ne justifie pas des mesures d'austérité. Emprunter est financièrement justifiable, surtout si l'on investit dans des infrastructures qui profiteront

à notre économie pour de nombreuses années. Le taux des obligations du gouvernement fédéral de 30 ans est de 2 %, et celui des obligations de 10 ans est inférieur à 1 %. Les infrastructures publiques sont la base de l'activité économique et elles permettent aux travailleurs et aux entreprises d'être plus productifs. On pense souvent aux routes et aux ponts quand on pense aux infrastructures, mais celles-ci comprennent aussi les réseaux d'électricité, d'eau, de bibliothèques, de musées, d'écoles et d'hôpitaux.

La pandémie a révélé de graves lacunes dans nos infrastructures

sociales, des lacunes dénoncées depuis des années par les travailleurs. La situation des services de garde et des soins aux aînés est particulièrement criante. Il est crucial de combler ces lacunes afin de prévenir la propagation de la COVID-19 et d'aider notre économie à se relever. En raison de leurs salaires bas et de leurs statuts d'emploi précaires, de nombreux travailleurs doivent occuper plusieurs emplois pour joindre les deux bouts. Le manque de personnel et les normes inadéquates font en sorte que les travailleurs n'ont pas les ressources nécessaires pour faire leur travail

suite à la page 6



COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE



Le secteur public, c'est l'avenir

Mettre fin à la privatisation et aux PPP peut sembler être une tâche colossale. Mais de plus en plus de municipalités dans le monde réussissent à rapatrier des services privatisés à l'interne ou à créer de nouveaux services publics. Les chercheurs du Transnational Institute ont répertorié plus de 1400 cas de rapatriement de services à l'interne dans divers secteurs et dans 58 pays. Ils ont publié leurs constatations dans le livre *The Future is Public*, qui est disponible gratuitement en ligne, et qui fournit des orientations utiles à ceux qui souhaitent lancer leurs propres campagnes dans leurs communautés. Les chercheurs ont aussi lancé une base de données en ligne, qui permet aux utilisateurs de trouver des exemples par pays et de partager des renseignements au sujet d'exemples récents. À ce jour, cette base de données a répertorié 51 cas de rapatriement des services municipaux à l'interne au Canada.

Impôt sur la fortune

Le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) s'est servi des données récentes sur les familles canadiennes fortunées pour estimer les revenus que pourrait générer la mise en œuvre d'un impôt sur

la fortune. Le Bureau a examiné la possibilité de créer un impôt applicable aux actifs nets dépassant 20 millions de dollars, ce qui ne toucherait qu'environ 14 000 familles au pays. Un impôt de 1 % permettrait de générer 5,6 milliards de dollars en 2020-2021. Certaines familles fortunées pourraient tenter de cacher une partie de leur fortune, mais le faible taux d'imposition de 1 % ferait en sorte qu'il serait plus simple pour plusieurs de payer l'impôt exigé. De plus en plus de gens sont en faveur d'un impôt sur la fortune au Canada. Selon un récent sondage de l'Institut Broadbent, 75 % des Canadiens sont en faveur d'un impôt sur la fortune allant de 1 à 2 % afin d'aider à financer la relance économique.

Mettre fin à l'accès inégalitaire aux congés de maladie

Alors qu'il est essentiel que les travailleurs puissent rester à la maison et se mettre en quarantaine lorsqu'ils sont malades ou qu'ils ont été exposés à la COVID-19, nous avons très peu d'informations sur l'accès aux congés de maladie payés. Les données nationales les plus récentes proviennent de l'Enquête sociale générale de 2016 qui indiquait que 58 % des travailleurs canadiens n'avaient pas de congés de maladie payés.

À l'automne 2019, la section britanno-colombienne du Conseil canadien des politiques alternatives et le programme d'études sur le travail de l'Université Simon Fraser ont conjointement mené une étude sur le travail précaire en Colombie-Britannique. Les chercheurs ont

constaté que l'accès aux congés de maladie était scandaleusement bas. Un peu plus de la moitié des travailleurs de la province n'ont droit à aucun congé de maladie payé. Cette proportion est encore plus élevée parmi les travailleurs à faible revenu. Près de 90 % des travailleurs britanno-colombiens gagnant moins de 30 000 dollars par année n'ont aucun congé de maladie. Pour prévenir la propagation de la COVID-19, il est essentiel que les travailleurs puissent rester à la maison lorsqu'ils sont malades.

Le plan fédéral de congés de maladie payés annoncé en août offrira temporairement un certain répit aux travailleurs à faible revenu qui n'ont pas de congés de maladie, afin qu'ils puissent se permettre de rester à la maison s'ils sont malades ou s'ils doivent se mettre en quarantaine. Bien qu'il s'agisse d'un coup de pouce pour de nombreux travailleurs, cette situation montre les multiples lacunes de notre système actuel de congés de maladie. Nous devons continuer de faire pression sur les gouvernements fédéral et provinciaux afin que tous les travailleurs puissent en permanence avoir accès à des congés de maladie.



L'Économie au travail est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleurs et à leurs représentants de l'information accessible, des analyses fouillées des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations.

Découvrez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à scfp.ca/economie-au-travail. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel à *L'Économie au travail*, allez à scfp.ca/abonnement.

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Angella MacEwen. Marnie Thorp est la rédactrice en chef.

La relecture a été effectuée par Céline Carée. La mise en page a été réalisée par Jocelyn Renaud.

Veuillez communiquer par courriel (amacewen@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.



SCFP | Syndicat canadien
de la fonction publique



ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

Croissance économique – Partout dans le monde, les efforts pour contenir la propagation de la COVID-19 ont eu un profond impact sur l'activité économique au printemps 2020. Dans les pays à revenu élevé, les efforts de confinement ont permis de réduire considérablement le nombre de cas et les gouvernements ont commencé à rouvrir leurs économies en juin et juillet. L'activité économique a d'abord connu un rebond, qui s'est atténué en août. La plupart des économistes prévoient que la reprise complète prendra beaucoup de temps. Les activités du commerce de détail sont presque revenues au niveau d'avant la pandémie, mais les services de restauration, les loisirs et la culture n'ont récupéré qu'une fraction de leurs pertes. La Banque du Canada estime que l'économie mondiale se contractera de 5,2 % en 2020, avant de rebondir en 2021 et en 2022. La reprise économique aux États-Unis, le principal partenaire commercial du Canada, demeure beaucoup plus incertaine puisque le nombre de cas de COVID-19 continue d'augmenter.

Emplois – Le taux de chômage réel en avril a avoisiné les 30 %, alors que 5,5 millions de travailleurs ont été affectés par la fermeture de l'économie canadienne. En août, la situation de l'emploi s'est grandement améliorée, mais 1,8 millions de travailleurs avaient tout de même perdu leur emploi ou des heures de travail en raison de la COVID-19. Le taux d'emploi pour les travailleurs recevant des salaires élevés est presque revenu à la normale, (99 % du taux enregistré en février), mais le taux d'emploi demeure considérablement bas pour les travailleurs à faibles salaires du secteur des services par rapport au taux pré-pandémie (seulement 86 % de ceux qui occupaient un emploi en février travaillent présentement). Le versement de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) prendra bientôt fin et les bénéficiaires seront transférés à l'assurance-emploi ou recevront la nouvelle prestation parallèle s'ils ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. À moins que des changements importants ne soient apportés à l'assurance-emploi, de nombreux travailleurs recevront des prestations beaucoup plus faibles ou perdront complètement l'accès aux prestations.

En juillet, Statistique Canada a commencé à recueillir des informations fondées sur la race dans son enquête mensuelle sur la population active, ce qui nous aidera à mieux comprendre les impacts de la pandémie et de ses conséquences économiques sur les personnes racisées. Statistique Canada a constaté que le chômage au pays était plus élevé chez les personnes d'origine sud-asiatique (17,8 %), arabe (17,3 %) et noire (16,8 %), comparativement à 9,3 % chez les personnes blanches.

Salaires – Les conséquences profondes et spectaculaires de cette récession affecteront les négociations car les employeurs du secteur public seront probablement très réticents à accorder des augmentations salariales. Les bonis temporaires des travailleurs essentiels ont pris fin, même si leurs employeurs comptent parmi les plus grandes entreprises au pays, qu'ils ont poursuivi leurs activités pendant la pandémie et qu'ils sont devenues encore plus rentables. La nécessité de recruter et de retenir davantage de travailleurs dans les secteurs des services de garde, de l'éducation et des soins de santé pourrait entraîner une hausse des salaires attendue depuis longtemps dans ces secteurs.

Inflation – L'inflation restera probablement faible à court terme, mais le prix de certains produits pourrait être affecté par une demande accrue et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement locales ou mondiales. Par exemple, les prix du bœuf et du porc ont bondi en juin, car les usines de transformation ont temporairement fermé en réponse aux éclosions de COVID-19. Les prix à la pompe ont aussi rebondi et ils n'entraînent plus l'ensemble des prix à la baisse. L'impact de l'inflation est inégal car les coûts de location ont légèrement augmenté alors que les frais hypothécaires ont diminué.

Taux d'intérêt – La Banque du Canada s'attend à maintenir son taux directeur à 0,25 % pendant plusieurs trimestres et elle continue d'offrir du soutien financier aux prêteurs hypothécaires et aux gouvernements. Les banques se sont pliées à la pression populaire et ont stabilisé les marchés, tout en abaissant le coût des prêts pour un grand nombre de leurs produits. Les emprunts gouvernementaux n'ont jamais été aussi abordables : les obligations de 30 ans du gouvernement fédéral ayant un taux d'intérêt de 2,0 %.



Les impacts de la COVID-19 sur les communautés autochtones, noires et racisées

Les autorités sanitaires du monde entier suivent attentivement les données sur la propagation de la COVID-19, en particulier le lieu des éclosions, l'âge des patients touchés et la façon dont les patients ont contracté le virus. Ces données nous donnent de précieuses informations sur les moyens d'empêcher le virus de se propager davantage car elles aident les décideurs politiques à clairement identifier les tendances et à orienter les ressources là où elles sont nécessaires, qu'il s'agisse de fournir des espaces additionnels dans les refuges, du personnel supplémentaire et des équipements de protection individuelle dans les établissements de soins de longue durée, d'identifier les activités à haut risque ou de confiner les lieux de travail touchés.

Les spécialistes de la santé soulignent depuis longtemps que divers groupes de personnes sont confrontés à différents risques sanitaires et à différents obstacles quant à l'accès aux soins. Les

travailleurs précaires, qui comptent un contingent disproportionné de personnes noires, autochtones et racisées, sont moins susceptibles d'avoir des congés de maladie et ont moins d'options lorsque les employeurs font fi des normes de santé et de sécurité. Vivre dans un logement surpeuplé ou inadéquat fait qu'il est presque impossible de se mettre en quarantaine de façon efficace. Les membres des familles qui étaient dans une situation financière précaire avant la crise auront plus de difficulté à composer avec une perte d'emploi ou une maladie, et ils subiront davantage de pressions pour retourner au travail, même dans des conditions dangereuses.

Les données préliminaires provenant d'autres pays montrent une forte disparité dans les taux d'infection à la COVID-19 chez les personnes racisées. Malgré cela, le Canada a été lent à reconnaître la nécessité de recueillir des données fondées sur la race quant à la propagation de la COVID-19.

Puisque les autorités nationales ne se sont pas donné la mission de suivre l'impact du virus sur les communautés autochtones, noires et racisées, les données dont nous disposons sont incomplètes.

Peuples autochtones

Les communautés autochtones ont été touchées de manière disproportionnée par l'épidémie de grippe H1N1 en 2009. En effet, bien que les Autochtones ne représentent que 4,3 % de la population canadienne, 25 % des patients gravement malades en raison de cette grippe étaient des Autochtones. Ces données ont suscité des appels à l'action pour prévenir une tragédie semblable avec la COVID-19.

En se basant sur des données recueillies avant l'actuelle pandémie, Statistique Canada a démontré que les facteurs de risque de la COVID-19 sont plus élevés chez les Autochtones vivant en ville ou en milieu rural. Par exemple, chez les Inuits et les membres des Premières Nations, de nombreuses communautés isolées ont un accès limité aux professionnels de la santé. Les membres des Premières Nations et les Métis qui vivent en milieu urbain sont beaucoup moins susceptibles que les autres Canadiens d'avoir un médecin de famille. En outre, les Autochtones sont plus susceptibles de vivre dans des logements inadéquats. Un Autochtone sur cinq vit dans une habitation trop petite, et un sur quatre vit dans une habitation qui nécessite des réparations importantes.





La plupart des provinces ont commencé à identifier les Autochtones parmi les patients atteints de la COVID-19 avant de commencer à suivre d'autres données socio-économiques, et certaines provinces travaillent activement avec les chefs et les communautés autochtones pour s'assurer que les informations recueillies sont utilisées adéquatement.

Vivre dans un logement surpeuplé ou inadéquat fait qu'il est presque impossible de se mettre en quarantaine de façon efficace.

Données en fonction de la race

L'Agence de santé publique de Toronto a commencé à recueillir des données sur l'identité ethno-raciale des patients le 20 mai, trois mois après le premier cas de COVID-19 dans la ville. L'agence a constaté que les résidents noirs et racisés, qui ne représentent que la moitié de la population de la ville, représentent 83 % des cas à Toronto. Les données antérieures de l'agence indiquent que la proportion de cas est particulièrement élevée dans les quartiers où résident une forte proportion de personnes racisées à faible revenu.

Les politiques encadrant la collecte et la publication des données varient d'une province à l'autre. Le Québec collabore avec les autorités de santé publique de Montréal pour étudier les données sur les risques de contracter la COVID-19 en fonction de la race. En juin, l'Ontario a commencé à demander aux personnes dont le test de dépistage s'est avéré positif de fournir des informations sur leur race, leur revenu, la taille de leur famille et leur langue, mais aucune donnée n'a encore été rendue publique. Le gouvernement de la Colombie-Britannique travaille aussi à recueillir de meilleures données sanitaires fondées sur la race et à développer un plan pour l'automne, en collaboration avec la commissaire aux droits de la personne et le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée. Des campagnes sont en cours dans d'autres provinces pour convaincre les autorités des avantages pour la santé publique de recueillir et d'analyser ces données pour les patients atteints de la COVID-19.

Nous disposons déjà d'informations pouvant aider à orienter la réponse des autorités publiques. Par exemple, l'exposition à la COVID-19 dépend en partie du type d'emploi des individus et des membres de leur famille. Plusieurs éclosons très médiatisées étaient liées à des lieux de travail à risque, comme des usines de transformation des aliments et des établissements de soins de longue durée, où les travailleurs ne disposaient pas d'équipements de protection adéquats.

En raison de la discrimination à l'embauche affectant le marché du travail en général, les travailleurs racisés sont représentés de façon disproportionnée dans certains

de ces emplois à haut risque. Par exemple, Statistique Canada a constaté que les personnes noires et philippines sont employées de façon disproportionnée dans le domaine de la santé et qu'elles gagnent en moyenne beaucoup moins que leurs collègues blancs.

Grâce au recensement, nous savons que les travailleurs blancs sont représentés de manière disproportionnée dans les emplois professionnels et de gestion. Comme ces travailleurs ont rapidement été en mesure de travailler de la maison, leur taux d'infection est beaucoup plus bas.

Les données préliminaires provenant d'autres pays montrent une forte disparité dans les taux d'infection à la COVID-19 chez les personnes racisées

Mettre en lumière les effets de la discrimination

L'Institut canadien d'information sur la santé est un organisme indépendant sans but lucratif qui recueille des données sur la santé partout au pays. L'organisme a récemment proposé des normes pour la cueillette de données sur la santé fondées sur la race et l'identité autochtone, qui pourraient servir à identifier et à résoudre les inégalités dont nous connaissons déjà l'existence dans nos communautés. Le gouvernement fédéral devrait travailler avec les provinces pour appliquer ces normes. Cela nous aidera à mettre en lumière les effets de la discrimination et la nécessité d'agir.

Les impacts sexospécifiques de la pandémie de COVID-19

Les mesures adoptées pour prévenir la propagation de la COVID-19 ont eu de très grands impacts sur les travailleurs, mais ces impacts ont été ressentis de façon inégale et différente par rapport aux récessions récentes. En avril dernier, plus de 30 % des travailleurs canadiens ont été mis à pied ou ont vu leurs heures de travail diminuer. Les impacts immédiats sur l'emploi ont été particulièrement sévères dans les secteurs à prédominance féminine, comme les services de restauration, le tourisme, la culture, les loisirs et la vente au détail. La fermeture des écoles et des garderies a posé un grand défi aux travailleurs de l'éducation et aux parents. Dans ces secteurs, plus de femmes que d'hommes ont été mises à pied ou ont dû réduire leurs heures de travail pour prendre soin de leurs proches.

Il s'agit d'un grand contraste par rapport aux récessions précédentes. Souvent, les ralentissements économiques sont d'abord ressentis dans les secteurs à prédominance masculine, comme le secteur de la fabrication ou celui des ressources naturelles. Il arrive même parfois que la participation des femmes au marché du travail augmente en période de récession, car les femmes cherchent à travailler plus d'heures pour compenser la perte de revenu d'un membre masculin de leur famille qui a perdu son emploi.

Mais cette fois, la participation des femmes au marché du travail a chuté à des niveaux qu'on n'avait pas vus depuis 30 ans. Et les choses pourraient empirer. Comme certaines garderies ont été fermées de façon permanente et que les frais de garde ont augmenté, les services de garde sont désormais plus chers et moins accessibles qu'avant le début de la pandémie. Statistique Canada a constaté que plus du tiers des parents qui ont travaillé de la maison craignent que l'inaccessibilité des

suite à la page 7



suite de la page 1

Les parlementaires doivent repenser notre économie

correctement, ce qui conduit souvent à l'épuisement professionnel et à des conséquences négatives sur la qualité des services offerts. Le gouvernement fédéral se doit d'agir pour établir des normes pancanadiennes et offrir un financement suffisant aux provinces afin de leur permettre de respecter ces normes.

Le SCFP soutient vigoureusement l'augmentation du financement pour les transports publics, le logement abordable et les infrastructures vertes. Ce sont des composantes essentielles d'une reprise économique saine. Malheureusement, le principal programme pour financer ces travaux sous le gouvernement actuel est la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC). La BIC utilise des fonds publics pour attirer des investisseurs privés, ce

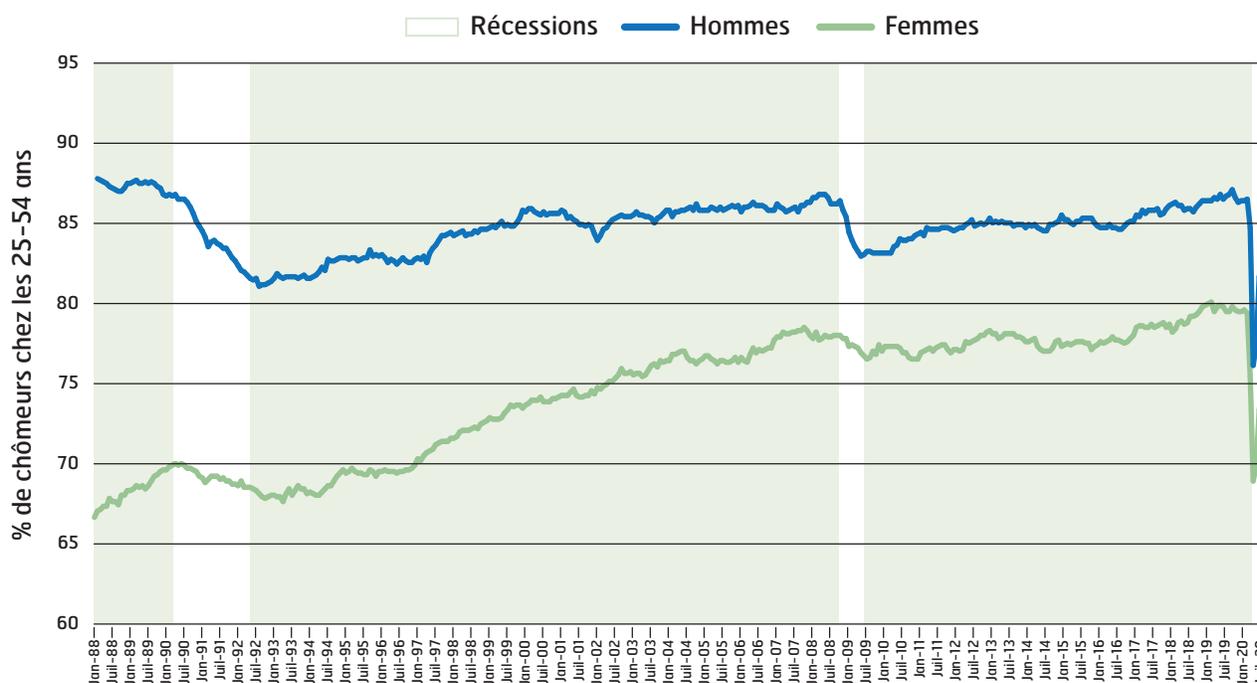
qui n'est rien d'autre qu'une nouvelle variante du vieux modèle de partenariat public privé (PPP). Le SCFP exhorte le gouvernement fédéral à changer de cap et à transformer la BIC en une véritable banque d'infrastructures publiques qui offrira du financement à faible coût aux gouvernements provinciaux et municipaux.

Une économie dynamique repose sur un filet social solide, c'est pourquoi le gouvernement fédéral doit investir pour bonifier celui-ci. Depuis l'an 2000, les réductions d'impôts ont fait fondre les recettes fédérales de plus de 50 milliards de dollars par an, et les principaux bénéficiaires de ces réductions ont été les grandes entreprises et les Canadiens les plus riches. Le gouvernement fédéral

pourrait récupérer ces pertes en procédant à une réforme fiscale équitable, incluant la création d'un impôt sur la fortune, la suppression des échappatoires et la lutte aux paradis fiscaux. Ces mesures généreraient des recettes plus que suffisantes pour financer des foyers publics de soins de longue durée, un régime d'assurance-médicaments et un système de garderies pancanadiens.

Enfin, les plans du gouvernement fédéral devront tenir compte des inégalités que la pandémie a mises au grand jour. Les femmes et les personnes racisées ont été particulièrement affectées par la COVID-19. Le gouvernement doit collaborer avec les groupes les plus durement touchés pour trouver des solutions.

D'habitude, les récessions frappent les hommes plus durement. Pas celle-ci



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0287-01

suite de la page 6

services de garde ne limite leur capacité à continuer à travailler. La situation est pire chez les femmes ayant un enfant de moins de 6 ans : 56 % d'entre elles partagent cette inquiétude. L'incertitude entourant les plans de retour en classe et la santé des élèves pourrait aussi inciter des parents à garder leurs enfants à la maison, ce qui obligerait davantage de femmes à quitter le marché du travail.

Les gouvernements réagissent généralement aux récessions en investissant dans la construction d'infrastructures, comme des routes et des ponts, afin de créer des emplois pour les travailleurs qui ont perdu leurs postes. Créer des emplois en construisant les infrastructures dont nos communautés ont besoin nous permet d'obtenir un bon retour sur nos investissements publics de relance. Ces investissements contribuent

aussi à soutenir d'autres activités économiques, car les routes permettent aux entreprises d'acheminer leurs produits et de rejoindre leurs clients plus facilement.

Mais la récession actuelle est différente et elle a eu un impact différent sur les travailleurs, les familles et leurs communautés. Cette fois-ci, le modèle dépassé des projets d'infrastructure « prêts à démarrer » ne devrait pas être notre priorité. Nous devrions plutôt investir dans les services sociaux, incluant l'éducation et les garderies, qui nous donneront le meilleur retour sur investissement.

Des services sociaux dynamiques et accessibles permettront à chacun de participer à la vie active, ce qui sera essentiel tout au long de la reprise économique. L'embauche d'un plus grand nombre de travailleurs pour occuper des postes sécuritaires et bien rémunérés dans les garderies, les écoles,

les soins à domicile et les soins de longue durée facilitera le respect des mesures de distanciation sociale et la prévention de la propagation de la COVID-19 dans les établissements publics. Le fait de savoir que leurs proches sont en sécurité permettra aux parents et aux aidants familiaux non rémunérés de reprendre leur travail habituel, tout en garantissant un lieu de travail plus sécuritaire aux travailleurs qui promulguent les services.

Tout comme les routes et les ponts, les services sociaux constituent un fondement important de l'économie. Avant la pandémie, les provinces sous-finaient ces services. Nous devons maintenant investir adéquatement dans les services sociaux, sans quoi nous verrons des conséquences dévastatrices pour notre économie et pour toute une génération de femmes.